



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION


En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **l'ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches Marque JUNGHEINRICH, type EJCM10, n° de construction FN967993.

Bertrange, le 8 septembre 2021



Commune de BERTRANGE


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre ff


Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION


Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 8 septembre 2021.

Bertrange, le 8 septembre 2021



Commune de BERTRANGE


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre ff


Sophie HUMBERT
Secrétaire adjointe